

A la Municipalité de

1522 Lucens

Lucens, le 17 juin 2024

Conclusions de la séance du Conseil communal du 17 juin 2024

Le Conseil communal de Lucens a tenu séance le lundi 17 juin 2024, à 20h00, en présence de 42 membres et de 6 membres de la Municipalité, Monsieur Vincent Bessard étant excusé.

Le procès-verbal de la séance du 18 mars 2024 a été accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour a été accepté à l'unanimité et suivi tel que présenté.

Préavis 04-2024 - Comptes et Gestion 2023

Après discussion, le Conseil Communal décide à l'unanimité:

- 1. D'adopter les comptes communaux 2023 tels que présentés ;**
- 2. D'approuver la gestion de la Municipalité pour ce même exercice et de lui en donner décharge.**
- 3. De ratifier le rapport et le travail de la commission de Gestion et de lui donner décharge de son mandat sous réserve d'erreurs ou d'omissions.**

Préavis 05-2024 - Création d'un règlement d'un fonds communal pour la production d'énergie renouvelable

Après discussions et suite à un amendement, le Conseil Communal décide par 36 oui et 5 abstentions :

- 1. D'approuver le règlement communal concernant le fonds communal de la gestion de l'énergie renouvelable ;**
- 2. De déterminer son entrée en vigueur dès son approbation par le Chef du Département de la Jeunesse, de l'Environnement et de la Sécurité du Canton de Vaud.**

Election du Bureau du Conseil juillet 2024 – juin 2025

Elections tacites (un seul candidat proposé pour chacun des postes)

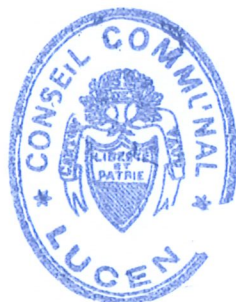
Présidente	:	Mme Camille Proust	(S)
1 ^{er} Vice-président	:	M. Mathieu Héritier	(R)
2 ^{ème} Vice-président	:	M. Morgan Roggo	(U)
Scrutateurs	:	Mme Maria Uva M. Gilles Besson	(U) (R)
Scrutateurs- Suppléants	:	M. Christophe Hossein Mme Alexandra Marlétaz	(S) (U)

Après lecture des conclusions, acceptées à l'unanimité, Madame la Présidente lève la séance à 21h21.

Conseil communal de Lucens

La Présidente:


Martine Charbon



La secrétaire :


Barbara Duperrex